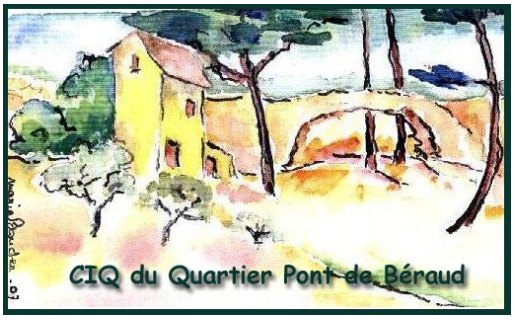

LETTRE N° 42

CIQ Pont de Béraud

www.ciq-aix-pontdeberaud.fr

Juin 2017

EDITORIAL : PRÊCHEURS

Prêcheurs, c'est le nouveau nom du projet de parking sous la Parc Rambot, fait l'objet d'une nouvelle enquête publique, « spécifique », en cours d'instruction, depuis le 12 juin 2017 jusqu'au 17 juillet 2017.

Rappelons que la municipalité, dans le cadre de la rénovation des 3 places : Verdun, Prêcheurs, Madeleine et des rues adjacentes prévoit la suppression du stationnement en surface.

Les 350 places supprimées sur les 3 places (240), mais aussi rue Portalis (25) et cours des Arts et métiers (85) seraient partiellement compensées par l'édification d'un parking souterrain de 269 places dans le tréfonds du Parc Rambot, rénové pour l'occasion.

LE PROJET FAIT DÉBAT :

Les opposants au projet : Riverains du Parc, associations de protection de l'environnement écologistes habitants du quartier ou non, mettent en avant les risques :

- Impact sur la nappe phréatique pouvant entrainer à moyen ou long terme des désordres sur les infrastructures des bâtiments riverains et les plantations;
- Atteinte au parc et à ses arbres remarquables ;
- Accroissement de la pollution générée par le flux de véhicules ;
- Impact sur la circulation dans un quartier déjà saturé.

Enfin ils s'interrogent sur la légalité du projet, au regard des conditions du legs effectué par Monsieur Rambot en 1859 et sur le non respect des dispositions du Plan de Déplacement Urbain (PDU) voire du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les partisans du Projet : commerçants et riverains des 3 places , professionnels du Droit et usagers des Cours , habitants des Quartiers EST trop éloignés du centre historique pour bénéficier de transports en commun commodes ou de parkings relais, Ils estiment indispensable, voire vital, pour les commerçants et les professions libérales , la réalisation d'un parking à proximité immédiate du centre ville ; à vocation courte durée (2 ou 3 heures: pas d'abonnés, tarification modulée). Ils font valoir :

- La disparition de 350 places de stationnement en surface existantes ,
- La vérification du principe économique « no parking no business » à l'heure où les ventes par Internet viennent concurrencer durement les commerces.
- La mise en valeur du Parc Rambot, attractive pour le quartier, avec la plantation d'arbres et d'arbustes en complément de ceux existants,
- La requalification du Cours des Arts et Métiers
- La création d'un parking plus proche que celui de la Clinique Rambot (300 places environ) qui reste nécessaire pour les abonnés et le futur campus de l'Ecole des Arts et Métiers (horizon 2020)

Enfin ils constatent que la construction récente d'un parking de 1200 places en 5 niveaux, sous les Allées Provençales, a reçu l'assentiment des aixois, qu'il est extrêmement fréquenté et qu'apparemment il n'a pas entrainé de désordres sur les immeubles riverains, parfois très anciens (exemple la maison Darius Milhaud).

LES REUNIONS D'INFORMATION SOUS L'EGIDE DE LA MUNICIPALITE

Lors de la réunion d'information du 21 mars 2017, organisée par le CIQ Pont de Béraud , à laquelle ont assisté plus de 200 personnes au gymnase Daudet, Madame le Maire a demandé que soit constitué un groupe de 8 personnes représentant à égalité des opposants et des partisans du projet pour entendre et répondre aux remarques , observations , objections formulées par les uns et les autres.

En effet cette réunion s'est déroulée dans un climat de contestation et de tension qui n'avait pas permis d'échanges constructifs entre les participants.

Un groupe de travail, composé de représentants d'Associations de défense de l'environnement (APPEA, Aux actes citoyens), de membres des CIQ Pont de Béraud ,Nord Est, Fédération des CIQ, favorables ou hostiles aux projet , a été constitué.

Suite page 2……..

……...Il s'est réuni 3 fois, à l'Hôtel de Ville, en avril, mai et pour la réunion conclusive le 15 juin dernier.
Mme le Maire, les adjoints et les responsables des services techniques (circulation, voirie, espaces verts) ont invité le directeur de la SEMEPA (Société d'économie mixte d'équipement du pays d'Aix) et Monsieur P. Marchal, directeur de CEMP, paysagiste, respectivement maitres d'œuvre pour la construction du Parking et la rénovation du Parc Rambot à présenter dans le détail les plans d'exécution des projets et les études préalables qui avaient été établis.
Madame le Maire a souhaité que les documents présentés soient pour l'essentiel consultables sur les sites Internet de la SEMEPA (http://www.semepa.fr/category/focus) et de la Ville d'Aix pour la présentation de M. P. Marchal. Ces documents devraient être disponibles dès le début du mois de juillet. On espère y trouver notamment :

- La présentation détaillée du projet du Parc par Monsieur P. Marchal, avec détail des arbres déplacés(9), maintenus(80), plantés(80), ainsi que les espèces et la hauteur ;
- Les aménagements paysagés avec vue des équipements (jets d'eaux, jeux d'enfants , kiosque)
- La présentation par la SEMEPA du projet de parking, dont l'étude d'impact exigé par la réglementation a reçu l'accord du Préfet, entrée /sortie sur le Cours des Arts et Métiers, plan de masse, localisation, techniques mises en œuvre pour les constructions en sous-sol avec nappe phréatique, l'étude Horizon Conseils pour l'impact sur la circulation aux heures de pointe (175 mouvements par heure).

Sur le fond, malgré les nombreuses informations délivrées et les échanges entre participants, chacun reste sur ses positions.
Un effort de communication indéniable a été effectué par la Mairie pour échanger et convaincre.
Deux points ressortent en conclusion :

- Le questionnement sur l'impact du projet au regard des habitations mitoyennes est légitime et une réponse adéquate doit être donnée pour apaiser la crainte des riverains.
- Si, comme indiqué par les services techniques, le niveau de la nappe phréatique se reconstitue naturellement après les travaux, alors le projet qui pourrait voir le quasi doublement de la surface arborée du parc (170 arbres contre 90) et sa rénovation, apparaitrait séduisant.

PROCHAIN EPISODE
Conclusions du Commissaire enquêteur à paraitre au 3ème trimestre, probablement à la rentrée.
A suivre donc…….. **J. Quaglia**

RENCONTRE AVEC LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE ENEDIS

Il nous a été présenté le projet de rénovation du transformateur Zola, angle Ste Victoire et Pétrarque, d'un montant de 4 millions d'euros, dont l'objectif est de :

Fiabiliser les installations, sécuriser l'alimentation des habitants des Quartiers EST (50.000 clients),

Réduire les émissions sonores,

Améliorer les effets visuels du poste électrique.

Il nous a été remis **une situation actuelle et une situation projetée** du transformateur Zola, La réalisation d'une enceinte d'insonorisation autour de chacun des trois transformateurs laisse espérer une baisse des nuisances sonores pouvant aller jusqu'à 30% (données constructeur).

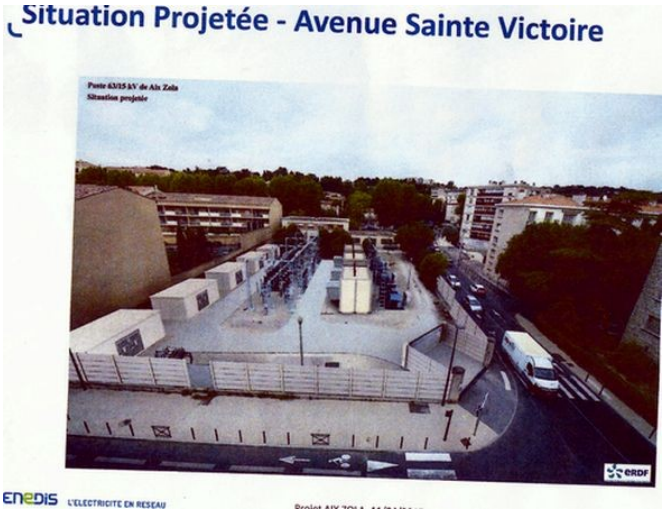

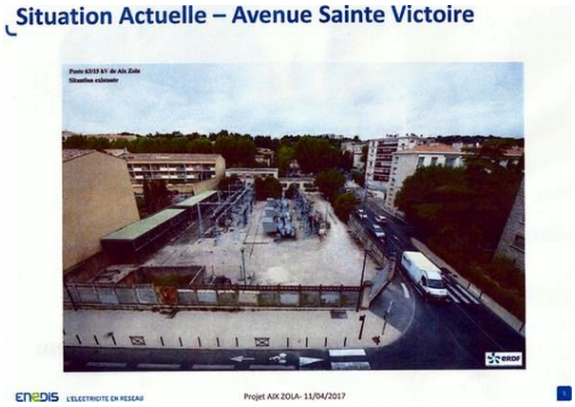

Le mur d'enceinte serait rehaussé et peint (il pourrait accueillir une fresque décorative à l'initiative du C I Q, de l'Ecole des Beaux Arts, du C I A C U, avec un financement partiel et social d' E N E D I S). Les deux sites de stockage seront remplacés par 5 bâtiments préfabriqué abritant le contrôle des commandes et les nouvelles salles 20.000 volt.
Le C I Q sera attentif au déroulement du PROJET et notamment aux TESTS de sonorité à programmer chez les riverains.

LE CIACU …un an déjà !

Il y a un an à peine que le « Centre International des Danses et Cultures Urbaines « s'installait dans notre quartier dans le Centre Social de la Pinette.

Etant demeuré ouvert durant tout l'été, les mères puis les enfants ont rapidement compris l'intérêt que pouvait représenter pour eux cette nouvelle structure, leur permettant de s'adonner à des activités jusqu'alors inconnues dans ce quartier comme la danse urbaine, le sport ou le soutien scolaire et l'aide administrative.

Disposant de plusieurs salles, l'association équipait progressivement chacune d'elles du matériel nécessaire à la pratique des activités : matériel informatique, de prise de son, sportif ou artistique (il faut voir la magnifique fresque murale peinte par un artiste urbain décorant la salle de danse).

Dès la rentrée de Septembre, un planning des différentes activités pratiquées en « ateliers » était constitué sous la responsabilité de référents jeunes, mais non dénués d'expérience et qui, passée la période de rodage se préoccupent de répondre aux attentes des uns et des autres.

Ainsi, les enfants de 6 – 14 ans sont pris en charge toute la semaine par une référente (étudiante accomplissant son service civique) dans des ateliers d'écriture, de sports et de danse urbaine.

Les jeunes de 15 – 25 ans se trouvent principalement concernés par la boxe et les sports de combat, activités ayant lieu 3 fois par semaine dans une salle de sports dont l'équipement peut se comparer avec celui des salles du centre ville.

Les mères de famille ne sont pas oubliées avec un atelier de remise en forme suivi par une dizaine de personnes, un atelier sportif et mensuellement, une soirée avec un repas partagé.

Pour être complet, encore faudrait-il évoquer l'atelier artistique permettant, entre autres, à des artistes confirmés de préparer leur show, l'atelier d'alphabétisation, de lecture, d'écriture ou plus simplement les aides aux démarches administratives apportées par les membres du CIACU.

Certes, il existe dans les quartiers d'Aix plusieurs structures s'essayant à l'intégration sociale mais, au lieu de partir d'un projet social pour tendre vers une activité sportive ou autre, le CIACU pratique l'inverse : La pratique d'une activité quelconque doit mener vers une intégration sociale. JLH

Brèves …..Brèves……. Brèves …..Brèves …...Brèves …..Brèves

<u>Travaux en cours ou terminés :</u>

Rond point de la Clinique planté: un olivier taille moyenne et arbustes en attente de croissance……..

Rond point Traverse Baret Cortésine : fonctionnel mais trop minéral …

Réseau pluvial devant les commerces Fontenaille : terminé

Réfection Chaussée RD10 prévue fin d'année 2017

<u>Points d'amélioration</u> :

Plan d'arborisation du Quartier, en cours mais rythme pouvant être accéléré, certaines suggestions du CIQ ne pourront être suivies d'effet, notamment lorsqu'il s'agit de parcelles privées.

Chemin piéton VC15 entre Pont de Béraud et Parc de la Torse :

L'érection d'un pont de bois sur le ruisseau Baret est acquise ; sa construction interviendra après la passation du contrat d'acquisition des terrains Allais Torres. Pour assurer la continuité de passage sur le chemin VC15 une procédure vient d'être ouverte par la Mairie contre certain riverains.

MÉMOIRE DU QUARTIER

Dans le cadre de notre enquête « mémoire du quartier » nous désirons recueillir des souvenirs, des photos concernant l'histoire du quartier st des ses habitants pour les réunir dans une publication spécifique .

Aussi nous vous laissons cette page pour nous décrire un événement , une histoire qui pourrait préciser ou compléter notre récit; si vous possédez des photos nous nous chargeons de les faire reproduire.

A vos crayons , c'est à vous ….!

Adressez vos réponses à l'adresse suivante : 62, Av. Fontenaille.

Avec nos remerciements!

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN CIQ PONT DE BÉRAUD 2017
AGIR pour améliorer la vie dans notre Quartier

NOM…….. …….. **Prénom…….**

Adresse……..

Tél.……. **Email……**

Cotisation individuelle : **12 €** - Cotisation collective (Copropriété) : **8 €**
Règlement - Espèces - Par chèque à l'ordre du **CIQ PONT DE BERAUD**
CIQ PONT DE BERAUD :– 64 Avenue Fontenaille - 13100 Aix en Provence
site : www.ciq-aix-pontdeberaud.fr e-mail - president@ciq-aix-pontdeberaud.fr